Cyclisme. — Une course d'entraînement organisée par la Pédale Lyonnise et dotée de 200 francs de prix en nature aura lieu le dimanche 3 mars. Inscription chez M. Duponchelle, rue de Leers. Départ à 9 h. 30.

HEM

Arrestation pour outrages. — Vers 17 h. 30, le garde Mathys était avisé qu'une femme en état d'ébriété refusait de régler sa dépense au débit de M. Jean Debaisieux, 39, rue Jules-Guesde.

La pocharde, Laloucite Angèle, 46 ans, marchande de petit bois cassé, demeurant à Roubaix, rue de la Ruche, à la vue de l'agent entra dans une violente colère et se mit à l'insulter copieusement.

Mise aussitôt en état d'arrestation et conduite à la gendarmerie de Lannoy, elle sera transférée à Lille à la disposition du Parquet.

LEERS

En taillant les branches d'un arbre. — En taillant les branches d'un arbre du cimetière, un ouvrier de la commune, M. Arthur Creye, âgé de 50 ans, et demeurant 26, rue Age, à Blandain (Belgique), s'est porté un coup de serpe au pouce gauche et devra subir de ce fait une incapacité de travail d'un mois.

A la briqueterie Virnot. — La cheminée de la briqueterie Virnot, dont nous avons déjà signalé à plusieurs reprises le mauvais état, et que la tempête récente avait sérieusement ébranlée, a été abattue à coups de pics. La besogne fut facile et fut rapidement menée.

MEUBLES
GALERIES BARBÈS
VOIR EN DERNIÈRE PAGE

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira samedi 2 mars, à 18 h., dans la salle des délibérations de la mairie. 8 questions sont inscrites à l'ordre du jour.

Orphéon Leerois. — Ce soir vendredi, répétition générale à 20 h., salle du Café Tjantéle-Decocq, rue Michelet.

Statistique du chômage. — Au cours de la période du 17 au 24 février, le service municipal a enregistré 137 chômeurs complets à qui il a été versé 10.595 fr. 10 de secours. Au cours de la semaine précédente, le nombre des chômeurs complets était de 136.

Aujourd'hui vendredi, à 16 h., pointage, salle des fêtes, place de l'Eglise.

Samedi, à 10 h. 30, paiement des indemnités de chômage.

Football. — Dimanche 3 mars, à 15 h., sur le terrain de la briqueterie rue de Roubaix, le Racing-Club de Leers rencontrera en un match de championnat l'équipe 1A de l'Amicale-Club du Crétinier. Entrée du terrain : 2 fr.

Etat Civil. — Décès : Mme Henriette Grimonpont, veuve Vandanberghe, 71 ans, rue Victor-Hugo, 11.

TOURCOING

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 1, à TOURCOING. — Téléphone 9-85.
DEPOT DE VENTE : 14, Rue Fidèle-Lehoucq

UN INCENDIE A PROVOQUÉ 50.000 FR. DE DÉGATS DANS UN MAGASIN DE T. S. F.

Un incendie d'une certaine violence s'est déclaré hier, à 20 h. 40, dans les établissements de M. Léon Pollet, réparateur d'appareils de T.S.F., rue de Gand, N° 590.

A l'arrivée des sapeurs-pompiers, qui avaient été mandés d'urgence, le feu se trouvait dans un atelier de réparations situé au fond des établissements et contenant les postes de T.S.F. en cours de réparation, des dynamos, des accumulateurs et des lampes de divers modèles qui furent détruits ou rendus inutilisables par les flammes.

On pense que la cause de l'incendie est dans la rupture d'un plomb de la canalisation électrique. Une petite lance fut mise en action et suffit à circonscrire le feu.

Les dégâts atteignent une cinquantaine de mille francs. Les secours furent retirés à 21 h. 20.

CARNAVAL DE 1335

A l'occasion du Carnaval, le maire de Tourcoing rappelle aux habitants les dispositions ci-après du règlement de police :

Article 254. — Tout écrit destiné à être chanté, récité ou distribué devra être préalablement déposé au bureau de police.

Art. 256. — Il est interdit à toute personne de paraître dans les rues, places, promenades, déguisés ou masqués, hors le temps du Carnaval ou de la Mi-Carême.

Art. 257. — Aucun individu ne peut prendre de déguisement qui serait de nature à troubler l'ordre public ou à blesser la décence ou les mœurs, ni porter aucun insigne ou costume appartenant soit aux ministres des cultes, soit à un fonctionnaire public.

Art. 258. — Il est défendu à toute personne masquée, déguisée ou travestie :

1. D'insulter qui que ce soit par des invectives, des mots grossiers ou injurieux ou de provoquer les passants par des gestes ou des paroles contraires à la morale publique ;

2. De porter des armes, bâtons, soit dans les rues, places ou promenades, soit dans les bals ou autres réunions publiques ;

3. De s'introduire dans aucune maison sans le consentement de ceux qui y habitent ;

4. De jeter dans les maisons, les voitures ou sur les passants aucun objet ou substances qui puisse blesser, endommager ou salir ;

Art. 260. — Toute personne masquée, déguisée ou travestie, invitée par un officier de police ou un agent de la force publique à le suivre, devra y déférer sur le champ.

Art. 261. — Toutes personnes voulant organiser des cavalcades sont tenues d'en faire la déclaration à la mairie et de faire connaître l'itinéraire de la marche du cortège.

Pendant les fêtes du Carnaval, toute latitude compatible avec les prescriptions d'ordre et de police sus-rappelées, sera laissée aux habitants ; ainsi la circulation des personnes masquées ou travesties pourra être prolongée le soir et même la nuit, jusqu'à six heures du matin.

Le jet de confetti et de serpentins est absolument interdit dans les rues de la ville.

LA DOUBLE SURPRISE de la Société Economique, 5 rue des Anges. La première dans la région, la Coopérative nous fit profiter dès le 1er Janvier, de la BAISSE sur les **cafés** ; cette semaine, une **nouvelle baisse** de 0,20 vient d'être appliquée sur les qualités supérieures : soit nouveaux prix . Guadeloupe 5,15 les 250 grs. — Spécial 4,90. — Matador 4,65. — Santos Prima 4,30. — Haïti 4,25. — Brésil 3,90. — En outre, un marché très intéressant de farine va lui permettre de mettre en vente, dans quelques jours UN PAIN DE MÉNAGE de qualité supérieure au prix incroyable de 1,25 le kilog avec ristourne.

Pour le carême 1935, conserves de poisson de toutes sortes : Filets de morue 3,25 la boîte. Pâtes alimentaires « Les SCARAMELLI » de qualité supérieure à 1,45 le paquet de 250 grs, donnant droit à de superbes primes. — Œufs frais les gros : 0,40, poulettes 0,3[illegible]. — BAISSE sensible sur les BEURRES.

4000

LE TABAC BELGE

Les douaniers de garde sur la frontière ont arrêté Joseph Skorlick, 26 ans, sans domicile fixe, porteur de 10 kg. 500 de tabac belge, qui essayait de franchir le poste de la Marlière.

Il a été conduit au Parquet de Lille.

DÉPART DE M. DESMARETZ CANTONNIER EN CHEF DES PONTS ET CHAUSSÉES

Nous sommes informés de la prochaine retraite de M. Desmaretz, chef-cantonnier des Ponts et Chaussées à Tourcoing, pour raisons de santé. M. Desmaretz est né à Elincourt, le 15 janvier 1879. Il fut cantonnier dans la circonscription de Clary (Nord), jusqu'à l'époque de son service militaire, qu'il effectua au 70e R. I., à Vitré (Bretagne). Il y était dans la fanfare régimentaire.

Cantonnier stagiaire à sa sortie de l'armée, à Douai, il fut nommé, en 1911, cantonnier-chef, après concours, et affecté à Tourcoing-Mouvaux le 1er avril 1911.

Pendant l'occupation allemande, entre 1915 et 1918, il rendit les plus estimables services dans les deux villes et surtout à celle de Mouvaux.

Il est décoré de la médaille des Travaux publics et a obtenu une mention honorable au titre de la mutualité.

LA CONFÉRENCE DU GRAND SAVANT GUÉRIN INVENTEUR DU VACCIN B. C. G.

Nous avons donné dans notre édition d'hier, un raccourci de la magnifique conférence donnée à Tourcoing, « au Rialto », par M. le professeur Guérin, de l'Académie de médecine, co-inventeur (avec le professeur Calmette), du fameux vaccin antituberculeux dit « Vaccin B.C.G. ». L'heure tardive de la réunion ne nous permettait pas de nous y appesantir davantage, ce qui nous permet d'y revenir, aujourd'hui, plus en détail.

Comme nous le disions hier, le savant conférencier fut présenté au très nombreux public qui s'écrasait dans la belle salle du Rialto, par les soins de M. le député-maire Inghels. M. Inghels rappela tout ce que sa ville avait fait jusqu'ici pour la lutte contre les fléaux sociaux et la tuberculose. C'est ainsi qu'il a été vacciné, dans notre ville, 499 enfants en 1934, sur 1.200 nouveau-nés. A Tourcoing, la mortalité infantile chez les enfants non vaccinés atteint 8,2 % ; elle est tombée à 2 % chez les enfants vaccinés au moyen du B.C.G.

L'illustre savant Guérin, ensuite, d'une voix chaude et prenante, tint l'auditoire sous le charme prestigieux de sa parole ; avec une simplicité et une clarté admirables, il exposa, par le menu, le processus des laborieuses recherches, en commun avec Calmette, recherches qui devaient révolutionner la escince thérapeutique moderne, et qui aboutirent à la découverte du « Vaccin B.C.G. », le seul efficace contre l'horrible maladie. Dévoué continuateur de l'œuvre essentiellement humaine des Berthelot et des Pasteur, des Curie et des Metchnikhoff, le docteur Guérin n'a pas cessé ses recherches admirables. Aux antipodes, des pseudo-savants qui passent leur vie à la recherche de gaz terribles et d'explosifs nouveaux et homicides, la parole d'Eugène Manuel pourrait à la lettre s'appliquer au Docteur Guérin : « Il élargit le champ de vie au détriment du champ de mort », et « Ceux-là seuls sont grands qui font, par leur génie, reculer la mort devant eux ».

Le Docteur Guérin a déclaré, la guerre à la maladie et à la mort. Une guerre de tous les instants, une guerre à mort, si l'on ose dire. Les insuccès apparents ne le découragent pas. Et, cependant, arrive d'Allemagne, en 1931, une terrible nouvelle : des centaines d'enfants vaccinés au B.C.G., sont décédés brutalement. En enquête, on cherche, et les savants allemands tombent d'accord avec les nôtres, que le vaccin ne doit pas être incriminé, mais seulement la manière dont on s'en est servi. Et Guérin vaccine avec un succès croissant... Il a fallu trente années de patientes recherches, dans des laboratoires pas toujours bien outillés, en France.

Le savant illustre sa conférence de films remarquables. On ne saurait trop féliciter les hygiénistes tourquennois de nous avoir fait entendre un causeur de cette qualité. Ce qu'il nous a dit ne sera pas graine semée au vent, espérons-le.

R. P.

RÉUNION DU GROUPE DES A. C. DES PHALEMPINS

La réunion du Groupe des A. C. des Phalempins s'est tenue devant une très nombreuse assistance. Elle fut présidée par M. François Flipo, entouré de M. Jean Hus et des membres de la commission. Au bureau avait pris place M. Debailleul, président des Piats.

M. François Flipot remit au président actif le diplôme du mérite de l'U.N.C., en reconnaissance des services rendus aux A. C. depuis de longues années. Cette distinction fut vivement applaudie par tous les membres. Visiblement ému, M. Hus remercia ses camarades de leurs marques de sympathie à son égard et leur promit que plus que jamais son concours leur est assuré.

Quelques décisions furent ensuite prises pour l'organisation des secours aux chômeurs qui eura lieu à la suite de la souscription publique organisée par la Fédération.

Profitant de la réunion, le président renouvela ses félicitations à l'équipe gagnante du tournoi de boules et remit à chaque équipier la breloque souvenir offerte par M. Pierre Tiberghien.

M. Debailleul entretint l'assemblée par une intéressante causerie sur l'un des plus vieux sujets : « La camaraderie des tranchées ». Il fit revivre les inoubliables faits de fraternité vécus durant de longues années et retraça quelques exemples saisissants de ce que peut faire la camaraderie dans les moments les plus perilleux. M François Flipo remercia M. Debailleul du sujet choisi, qui sut plaire et que l'assistance approuva par de vives applaudissements.

Au cours de la réunion eut lieu l'élection pour le renouvellement d'une partie de la commission : les membres présentés furent tous réélus.

Après cette belle réunion, l'assemblée prit fin pa rune brillante tombola.

AVIS AUX ADHÉRENTS DE LA MUTUELLE RETRAITE

Les adhérents dont les noms suivent sont priés de vouloir bien passer, le plus tôt possible, au siège, 43, rue du Haze, retirer l'autorisation du port de la médaille Interrallié :

Bailleul Henri, Beulque Henri, Beusschaere Henri, Bossuyt Maurice, Bourgeois Léon, Brouck Albert, Carette Clément, Carrette Henri, Chals Félix, Declercq Albert, Delhaye Joseph, Delhays Joseph, Delplanque Albert, Delrus Alfred, Delleur Henri, Delvordre Auguste, Demets Auguste, Denys Emile, Deperchin Jean, Depraeter Désiré, Desurmont Julien, Dewitte Germain, Dhalluin Albert, Dubrulle François, Dufermont Georges, Duforest Hippolyte, Dumamel Louis, Dujardin Paul, Duterte Louis, Duthoit Paul, Duvilliers Henri, Flipo Paul, Fournier Jules, Grimonpret Albert, Guyot Emile, Heisens Adolphe, Houset Charles, Hue Léon, Leblanc Emile, Lebrun Ernest, Lecomte Albert, Lepers Alphonse, Leroy Henri, Leruste Henri, Liagre Eugène, Lietaer Jules, Lutz Albert, Maerie Jules, Mabs Arthur, Mounier Léger, Nollet Auguste, Oesterlinck Léon, Opiges Henri, Pinguet Henri, Poirs Armand, Ramaut Hénri, Riches Edmond, Schirmer Jules, Seynaeve Arthur, Stimput François, Tarel Georges, Vandenborre Camille, Van Eeckhout J.-Bte, Vanhecke Emile, Vanovermeeren Henri, Vanrobaye Charles Vercambre Alphonse, Vergote Isidore.

LA CRIÉE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée le 28 février : Fleurs, 9 à 17 fr. le colis ; chicons, 0,70 à 0,80 le kg. ; céleris, 0,50 à 0,55 la pièce ; laitues, 14,50 le colis ; choux verts, 0,50 à 0,60 pièce ; mâche, 2,40 à 2,90 le kg. ; oranges, 2,60 le kg. Citrons, 20 francs le cent. — Camemberts, 0,75 à 1,55 la boîte ; brie, 5,25 la pièce ; Pont-l'Evêque, 1,40 à 1,45 pièce ; Port-Salut, 5,25 à 7 fr. le kg. ; Bleu d'Auvergne, 4 fr. à 6,25 le kg. ; saucisson, 3 à 4 fr. le kg. ; jambon, 12 fr. à 12,25 le kg. ; beurre, 7,90 à 17 fr. le kg. Conserves de fruits, 3 fr. la boîte ; conserves de poissons, 0,40 à 0,70 la boîte.

Poisson, le kilo : merluches, 1,60 à 2,60 ; cabillauds, 2,80 à 3 fr ; merlans, 1,40 à 1,25 ; rougets, 1 fr. à 1,25 ; harengs, 1,00 à 1,40 ; saumon rose, 8 fr.

Harengs salés, 24 francs le fût ; huîtres portugaises, 14 à 18 fr. le cent.

Sociétés et Comités

PREVOYANTS DE L'AVENIR. — La 33de section des Prévoyants de l'Avenir invita ses sociétaires à assister à l'Assemblée générale extraordinaire, le 3 mars, à 11 h., au siège, 107, rue de Mouvaux, Tourcoing (Blanc-Seau).

Ordre du jour officiel : Vote pour l'adoption du nouvel article 18 bis à incorporer dans les statuts. — Perception des cotisations, de 10 à 12 h.

FANFARE « LES INTIMES ». — Aujourd'hui vendredi, à 19 h. 15, répétition générale obligatoire. Instructions pour le banquet de samedi.

PHALANGE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — Aujourd'hui vendredi, à 19 h. 30, au siège, rue du Château, 34, programme des concerts des 9 et 10 mars 1935.

BIGO-JAZZ DES CINQ-VOIES. — A 20 h., répétition générale. Présence indispensable.

AMICALE COLBERT. — Foyer ouvert de 10 h. 30 à 12 h., bibliothèque, office de placement, ping-pong, jeux divers.

PHILHARMONIE. — Répétition gén., à 10 heures, Cie Dramatique et Lyrique : réunion à 10 h. 30.

STAND DE TIR. — Entraînement de 10 h. 30 à midi. Pour toutes ces activités, le 3 mars courant.

GROUPE CARNAVALESQUE TOURQUENNOIS « LES BONS MENAGES DE L'EPINE ». — Répétition obligatoire pour tous les membres, samedi 9 courant, à 20 h., au siège, 50, rue de l'Epine.

MEDAILLÉES FEMININES DU TRAVAIL — Dim. 3 mars, permanence au siège, de 9 h. 30 à 11 h. 30, renseignements ; paiement des cotisations.

CHEZ LES POILUS D'ORIENT. — La réunion générale des membres du Groupe se tiendra dim. 10 mars, à 9 h. 30 dans la salle réservée du Grand Café (entrée rue de l'Hôtel de Ville).

Cette réunion sa déroulera suivant l'ordre du jour habituel. Dès 9 h., plusieurs bureaux fonctionneront pour le retrait des cartes 1935.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BASKET-BALL. — Dim. 3 mars, F.A.B.S. 1A contre A.S.C. Hellemmes, à 10 h. R.-V. à 9 h. Départ du Molay, à Roubaix, pour Vins, T'Joen, Rayr, Beuque, Vermeulen, Wanin. Prendre tram T. V., arrêt Mont-de-Terre. — Eq. 1B match remis, team est en vacance, dans reporté à une date ultérieure.

BOULES. — **L'Espérance du Vent de Bise.** — La prochaine assemblée aura lieu dim. 10 mars, à 15 h., boulage des prix ; dernières dispositions pour le banquet qui aura lieu le 17 mars.

CARABINIERS DU CENTRE. — Pendant le mois de mars, tous les dimanches de 10 à 15 h., tirs du concours mensuel et du championnat de la société pour 1935.

En plus des prix mensuels, il sera attribué pour le mois de mars, quatre belles primes. 1) une prime au tireur qui aura le plus grand nombre de cartons pendant la mois ; 2) une prime au tireur classé premier, au premier classement aux points ; 3) une au quatrième du deuxième classement points-séries ; 4) une autre au sixième du troisième classement, bonne chance.

Le dimanche 31 mars, jour de la Mi-Carême, pour tous les sociétaires, tir des Craqueline, en une seule série, classement dit des carabiniers du centre. Prix de la série 1 fr. 25 munitions comprises.

AU VELO CLUB TOURQUENNOIS. — Dimanche dernier, les coureurs du V.C.T. se sont entraînés sur un parcours de 50 km.

Le classement au Mont d'Halluin était le suivant : 1. Sanctorum ; 2. Mestdacht ; 3. Niédergandt ; 4. Quagebeur ; 5. Salembier ; 6. Copman ; 7. Frère ; 8. Depienx ; 9. Loseeld ; 10. Gheyssens.

A l'arrivée : 1. Niederzand ; 2. Mestdacht ; 3. Copman ; 4. Salembier.

Dim., cinquième sortie avec primes au Mont d'Halluin pour les jeunes à Linselles. Départ : 9 h.

JEUX DIVERS

FEDERATION DES SOCIETES DE BOULES. — **Tournoi de la Ville.** — Rencontres du dim. 4 mars, à 16 h. : Boulaire Ste-Anne, rue du Brun-Pain. Les Invincibles Fayrel 1) Cdt Deverney G., contre Le Boule d'Argent 1e Cdt Devos H. — Boulaire du Vert Boudet, rue de Paris : Les Boulleurs des France 1e Cdt Delennoy A. contre France Boulleurs du Brun-Pain, 2e Cdt Dutilleul A. — Boulaire St-Martin, rue de Menin : France Boulleurs Magenil 2e Cdt Varbaix Henri contre La Ville de Toul 1e Cdt Deschamps M. — Boulaire du Pré Catelan, rue Auber : France Boulleurs Lemay 2e Cdt Leclercq Louis contre Joyeux Boulleurs, rue de Roncq 2e Cdt Gaerenynck H.

Les tenanciers des boulaires désignés sont priés de passer au siège pour retirer les liées, brassards, tronc et instructions qui leur sont nécessaires. Les commissaires de jeu doivent porter leurs brassards.

Lundi 5 mars ; réunion générale à 19 h. chez M. Denève, rue de Fleurus. Tirage au sort des 1/8 de finale, désignation des boulaires pour les dimanches 11 et 18 mars. Présence indispensable pour les délégués de chaque société.

BOULES. — Café Exposition, rue de la Latte, 27 : dimanche prochain, à 16 h., championnat de la société : Eq. Gerniers contre éq. Dangremont : résultats du 24 février, éq. Devrinck et éq. Dhalluin ont fait match nul par 8 à 8. — A 18 h., réunion générale, formation des équipes pour tournoi des Mutilés.

TOURNOI AU PROFIT DES VIEUX DE L'HOSPICE. — Dim. 3 mars, chez les Boulleurs des Francs, 222, rue de Paris, troisième dimanche du Tournoi.

A 15 h., Les Amis de la Petite Clara (Leulier) contre les Sans-Souci de chez Louis (Gustave Hennion).

A 17 h., Moulin Bleu (Vendeworde) contra Cercle Saint-Charles (Stenhout).

A 18 h. 30, finale entre les vainqueurs.

TIR A L'ARBALETE. — Les arbaletriers de la rue de Roncq : samedi 2 mars, réunion mensuelle obligatoire. Tirage des prix. Cotisations. Entraînement. Grosse partie en vue.

CARTES. — Concours de piquet, dim. 3 mars, rue du Clinquêt, 213, à l'Epi d'Or. — Manille les XXXIII, dim. 3, réunion générale à 15 h. au siège, 58, rue de Roncq.

FLECHETTES. — Chez Petit Achille, rue de Gand, face à l'Union, rendage partie de fléchettes, du Coq de combat ; Charles Pichon contre Baptiste Locia ; eu pas à 4 h.

GALLOPHILIE. — Ville de Warneton, Mardi-Gras, 5 mars, il se tiendra un 5/9 pour 3.000 fr. Les Anciens (Tourcoing) et l'Hotel des Flandres (Comtrai) contre Wytchaete-Warneton (B.), Wataw-Ypres réunies. Mise au parc, à 5 h. précises.

PARTIS POLITIQUES

UNION REPUBLICAINE. — Aujourd'hui, vendredi, à 18 h. 30, au siège, 1, place Victor Hassebroucq, réunion du Comité de l'Union Républicaine.

PARTI SOCIALISTE. — **Groupe Paul Lafargue.** — Sam. 2 mars, à 19 h., réunion obligatoire de tous les groupés, au siège chez M. Charles Leman, rue Ingres, à Tourcoing. — **Groupe Victor Gaspart.** — Les membres du groupe sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi 2 mars, à 19 h., au siège, rue de la Fin de la Guerre.

— **Groupe Gustave Delerie.** — eLs memirbes du groupe sont priés d'assister à la réunion du groupe samedi 2 mars, à 19 h., au siège, rue du Brun Pain.

— **Groupe Edouard Vaillant.** — Samedi 2 mars, à 19 h., au siège, 180, rue Achille Testelin, réunion du groupe.

ETAT CIVIL

Décès. — Maria Pepin, 77 ans, a.p. veuve Constant Plumecocq, rue Auber, 119 ; Mélanie Kerckhova, 91 ans, veuve Louis Vancoulle, rue d'Havre ; Mathilde Noir, 60 ans, veuve Arthur Lepers, rue G.-Delery, 70 ; Odette Guns, 1 an 9 mois, rue de Soissons, 167.

BOUCHERIE
Herman ROUSERE
Halles Centrales : Étals 32 - 33 - 34 - 35
face au 28 de la *Rue Jeanne-d'Arc, ROUBAIX*
Téléphones : 366.56 — 316.60
QUELQUES PRIX :
BŒUF le 1/2 Kg. Rôti à partir de 4,50 Bœuf mode : 3,50
PORC le 1/2 Kg. Côtelettes, 4.00 Filet de Porc, 5.00
VEAU le 1/2 Kg. Filet : 7.00 Rouelle : 5.00
Véritable Jambon : 2,25 le quart
POUR 100 fr. DE MARCHANDISES IL EST OFFERT UNE BOITE DE NOTRE RENOMMÉE CASSOULET
La semaine prochaine :
UNE HEUREUSE SURPRISE POUR LES CLIENTS

HALLUIN

UNE FÊTE INTIME A LA PHILNARMONIE

Mercredi soir, à l'occasion des récentes palmes académiques qui lui avaient été décernées, M. Gustave Maret, membre de la Musique « La Philharmonie », a offert en son local, Café de l'Alliance Tourquennoise, rue de Lille, un banquet, aux membres de la Philharmonie, dont il est membre.

La table d'honneur était présidée par M. et Mme Maret, d'entouraient : MM. Jules Defer, chef ; Jules Varrace, président ; Alphonse Scheerpereel, vice-président ; Louis Hoste, sous-chef ; Gustave Dedeurwaeder ; Robert Dewally, secrétaire ; Maurice Huyghe, trésorier ; Georges Verraes ; Robert Lehoucq ; Gustave Desplanque, archiviste ; Alphonse Desplanque, porte drapeau.

M. Jules Varrace, en una délicate allocution, relata la brillante carrière musicale de M. Maret, dont il fit le plus flatteur éloge.

Ensuite M. Arthur Defer, épingla sur la poitrine du dévoué musicien, la distinction des palmes académiques qui venait de lui être attribuée, et le remercia pour le dévouement et le concours précieux qu'il avait toujours voué à la Philharmonie.

Un chaleureux vivat fut ensuite chanté, et un superbe cadeau consistant en un objet d'art, fut offert du nouveau médaillé, don des musiciens de la Philharmonie et du groupe des Moussea Cadets dont il est le président.

M. Maret, visiblement ému, remercia ses camarades de la manifestation de sympathie qui lui était faite et assura son dévoué concours à la Philharmonie.

La soirée se termina ensuite très agréablement.

Les funérailles de M. Henriot-Pujol. — Hier jeudi à 9 h. 30, en l'église St-Eliaire à Halluin, au milieu d'une nombreuse affluence, ont été célébrées les funérailles de M. Henriot-Pujol, élève-maître à l'Ecole Normale d'Instituteurs à Douai, fils de M. Ferdinand Pujol, brigadier des douanes, retraité.

Une plaque avait été offerte par les maîtres-élèves de l'Institution da Douai.

Le deuil était conduit par M. Ferdinand Pujol, père du défunt.

Dans la très nombreuse assistance nous avons noté, la présence de MM. le docteur Mahieu ; Jean Loux, avocat ; Jean Algarrondo, commissaire de police ; Paul Stock, industriel ; Thuin et Carpentier, capitaine et lieutenant des douanes ; Abel Vanoverschelde, capitaine de la Cie des Sapeurs-Pompiers ; J. Bouilliez, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts à Tourcoing ; Paul Fried, sous-directeur de l'Institut Colbert ; Paul Boulanger, professeur à la même institution ; Godin et Vercouttre, directeurs d'école ; A. Denève, contrôleur des douanes à Menin ; Joseph Maeckelberghe, receveur des douanes à Menin ; Gaston Petit, contrôleur retraité ; Adolphe Livet, brigadier des douanes à Roncq ; Boudauile et Dubois, sous-brigadiers des douanes ; Debiauw, lieutenant des douanes à Menin. On remarquait également, plusieurs membres du corps enseignant des Ecoles communales ; les présidents des sociétés locales, des délégations de la douane, police et gendarmerie d'Halluin, MM. les directeurs et professeurs de l'Ecole Normale de Douai.

A l'issue de la cérémonie funèbre, le corps fut conduit au cimetière municipal, Chemin de Neuville où a eu lieu l'inhumation.

Une infortuna à soulager. — Avec l'autorisation de l'administration municipale, une quête sera faite dimanche 3 mars, au profit de M. Gustave Fontaine, demeurant Cité Bacco-Vanzetti, malade, depuis plusieurs mois. Les halluinois feront bon accueil aux quêteurs.

Jauna Gerda. — Aujourd'hui vendredi à 19 h. 30, au siège, Cercle Catholique, rue de la Gare, exercices pour les pupilles et adultes.

RONCQ

LE CHOMAGE ET SES RÉPERCUSSIONS DANS LE BUDGET COMMUNAL

Dans notre compte rendu de la réunion du Conseil municipal de dimanche 24 février, brièvement, nous avons exposé l'intervention de M. Pierre Desbouvries, adjoint au maire, sur la question du « chômage ».

Le rapport présenté à ce sujet par M. Desbouvries, démontre depuis un an, une recrudescence de la crise, et ses répercussions sur le Budget communal.

Il est incontestable que la nécessité de faire face à de telles dépenses d'Assistance, pèse lourdement sur les Finances et paralyse toute initiative de travaux ou d'améliorations quelconques.

Les Municipalités devant ces difficultés financières réclament une intervention de l'Etat pour qu'il prenne à sa charge les secours de chômage, la création du Fonds National de chômage.

La situation financière de la Commune de Roncq rencontre actuellement par cet état de choses, de sérieuses difficultés et nous avons cru intéressant pour nos lecteurs, l'insertion de ce rapport détaillé, que nous reproduisons ci-dessous :

LE RAPPORT DE M. DESBOUVRIE

« Devant la situation de notre budget qui s'annonce déficitaire par les charges que la crise de chômage nous occasionne, je tiens à attirer l'attention de mes collègues et des pouvoirs publics sur notre budget de 1935, qui va s'équilibrer d'autant plus difficilement que cette année s'est ouverte avec un nombre de sans-travail qui est encore en augmentation en ce mois de février, et qui se chiffre pour le mois de janvier à près de 900 chômeurs secourus tant au fonds municipal qu'aux syndicats que la commune subventionne.

» Pendant l'année qui vient de se terminer, la part qui nous incombe ou plutôt que le Conseil municipal de Roncq a accordée, se chiffre : à 195.658 fr. 83 soit environ le quart des ressources prévues au budget.

» Par suite de la crise dont l'intensité augmente, il ne faut pas espérer que nos recettes vont augmenter en 1935. Si on se base sur les mêmes secours qu'en 1934, on peut craindre que le tiers du budget sera absorbé par les dépenses de chômage incombant à la commune.

» Pour vous citer des chiffres : pendant le mois de janvier 1934, nous avons payé 18.035 fr. ; janvier 1935, 90.528 fr. 35 ; février 1934, 21.998 fr. et pour février 1935, nous pouvons dire 94.000 fr. pour 28 jours.

» D'ailleurs, le mois de janvier 1935 nous apporte : *Chômeurs secourus :* Fonds municipal, 420 ; Caisse des Syndicats unitaires, 269 ; Caisse des Syndicats libres, 184 ; Caisse de la C.G.T., 16.

» Vous pouvez juger s'il est quelquefois bon de se mettre en face de la réalité.

» Je n'ai nullement l'intention en vous faisant cet exposé de vous demander de supprimer quoi que ce soit aux secours que dans un esprit d'humanité, nous avions le devoir d'accorder ; et crois pouvoir ajouter que nous pouvons être fiers, d'être une des communes où les secours sont des plus élevés. J'ai proposé avec d'autres collègues, la majoration communale de 0.50 centimes par enfant, et, somme, je crois, la seule commune qui a accordé ce supplément entièrement à la charge de notre budget. Des rumeurs ont laissé supposer que ce secours était supprimé, il a été simplement suspendu pendant la périodes secours d'hiver et sera rétabli en avril prochain.

» Lorsque le département a envisagé une participation de moitié aux secours alloués pendant l'hiver aux ouvriers sans travail : là encore, nous nous sommes trouvés à l'avant-garde, et l'Administration municipale, en accord avec les membres du Conseil, a envisagé une des plus fortes participations du département. Ces secours accordés, sous forme de charbon et pain, je crois, très appréciés des malheureux secourus.

» Tantôt vous avez entendu le chiffre que nous avons étudié pour 1935, et avez pu juger, que malgré l'éloquence des chiffres, nous n'avons pas hésité à augmenter le budget primitif de l'anné en cours d'une somme de 300.000 fr. au titre du chômage, je dis 300.000 francs ce qui porte la dépense envisagée pour 1935, à *730.000 francs.*

» Mon exposé a simplement voulu attirer l'attention du Conseil municipal de Roncq sur l'effort que la commune n'a pas hésité à faire pour assister les ouvriers sans travail ou dont les quelques jours de travail par mois ne peuvent suffir à subvenir à leurs besoins, et donner un peu plus de poids au vœu demandant que l'Etat envisage le plus rapidement possible : le Fonds National de chômage pour que les charges de la crise soient réparties sur l'ensemble des contribuable et non sur une partie de la collectivité. »

UN CHIEN FAIT UNE RAFLE SANGLANTE DANS UN POULAILLER

Une désagréable surprise était réservée à M. Aimé Desmet, tenancier de l'estaminet du Pied da Bœuf, rue de Tourcoing — au Blanc-Four — hier matin jeudi.

En effet, M. Desmet se rendent dans le cour de son habitation, constatait que son poulailler avait été durant la nuit, mis dans état de carnaga ; toutes ces poules jonchaient la terre, toutes étranglées, au nombre da dix-sept, deux coqs étaient disparus.

A proximité de la voie ferrée, qui longe le jardin de l'habitation, M. Desmet, effectuent des recherches pour expliquer ce carnage, trouva des plumes des coqs qui avaient été traînés là.

Un gros chien noir a été aperçu par des voisins et c'est sans nul doute l'œuvre de celui-ci.

M. Desmet vint hier matin informer de faits M. Raymond, commissaire de police.

Au cours de la matinée, un gros chien errant fut trouvé et amené au poste de police.

Il est presque certain qu'il s'agit là du chien vorace.

Deux séances récréatives. — Le Cercle Artistique Saint-Roch au Blanc-Four, organise pour les dimanches 3 et 17 mars, deux grandes séances récréatives à l'école libre de filles, rue de Lille.

Le programme mis sur pied comportera un drame social « Un anarchiste » et une comédie tirée des « Bonnes chansons populaires » intitulée « C'est la faute à Mathurain ».

La salle sera chauffée et on peut dès maintenant retenir ses places au local habituel.

Accordéonistes Roncquois. — Ce soir, 1er mars, répétition au local à 19 h. 30.

Les répétitions auront lieu dorénavant le vendredi, comme précédemment.

Dimanche 3 mars, la société se rendra chez un membre — nouveau marié — lui offrir une sérénade.

Rassemblement des musiciens au Café Verhelst, à 9 h. 30.

Embusquée de l'Avant. — Pour les anciens combattants et les victimes de la guerre « Embusquée de l'Avant », le permanence de dimanche 3 mars aura lieu au Café Henri Lamarcq, à 11 h., rue de Tourcoing, au Blanc-Four.

Harmonie Ouvrière. — Aujourd'hui vendredi, Maison du Peuple, à 19 h. 30, répétition générale.

Cours d'adultes. — Aujourd'hui vendredi, à 18 h. 30, pour l'école communale du Blanc-Four ; à 19 h., à l'école communale du Centre.

Jeunesse Roncquoise. — Répétition aujourd'hui vendredi, à 18 h. 30, salle municipale de gymnastique pour les pupilles, à 19 h. 15 pour les adultes.

HALLE FLIPO

Beurre fin....	8.00	Oeufs fin 500 g.	6.00
Gruyère 500 g.	4.00	Hollande 500 g.	8.00
Gouda extra..	5.00	1/2 k. Chocolat	3.40
Camembert ..	2.00	Port salut	6.00
Pain d'épices.	4.00	Confitures 500 g.	4.75

TOUT EST MEILLEUR

LINSELLES

Ping-Pong Club Linsellois. — Café du Grand Logis, salle du 1er étage, dimanche 3 mars à 10 h., équipe 3e contre équipe 1re de Warvicq. Entrée gratuite.

MOUVAUX

Harmonie des « Accordéonistes Mouvalois ». — Dimanche 3 mars, à 17 h., répétition générale obligatoire. Questions très importantes.

Parti socialiste. — La section S.F.I.O., réunie le 24 février à son siège, a désigné son bureau pour l'année 1935.

Après examen de la situation politique et des possibilités de propagande, il a été décidé qu'en vue des inscriptions au parti, une permanence serait tenue au siège, 1, rue des Fleurs, les samedis, de 19 à 20 heures.

DERNIÈRE HEURE

LA MONTAGNE A FAIT DE NOUVELLES VICTIMES

CINQ CHASSEURS ALPINS ONT ÉTÉ ENSEVELIS AU COL DE LA THURRA

UNE AUTRE AVALANCHE A SURPRIS AU COL DE SOLLIÈRES UNE COLONNE DU 99e R.I. QUI SE PORTAIT A LEUR SECOURS DEUX MILITAIRES SONT RESTÉS SOUS LA NEIGE

Mardi, en Tarentaise, une avalanche a tué deux skieurs de Lille et un skieur de Paris. Hier, à 5 kilomètres à vol d'oiseau, en Haute-Maurienne, une avalanche s'est abattue sur un